



Le P'tit Finésien

n° 167 – Juillet-Août 2016

Mairie ☎ : 02.99.69.70.52 : 02.99.69.66.25 ✉ : feins@orange.fr www.feins.fr	Ouverture Lundi, Mardi, Jeudi 8 h 30 – 12 h 00 Mercredi 8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30 Samedi 9 h 00 – 11 h 30	Services d'urgence Médecin de garde : 36 24 SAMU : 15 Pompiers : 18 Gendarmerie : 17	Services de garde Pharmacies : Composer le 32 37 - Service payant (0,24 la mn d'un poste fixe) Vétérinaires : Cabinet vétérinaire Sens de Bretagne - ☎ : 02.99.39.51.26
--	---	---	--

Certains de nos articles sont illustrés par des dessins d'enfants de l'école Pierre Marie CHOLET

INFORMATIONS COMMUNALES ET GÉNÉRALES

Prochain conseil municipal : vendredi 24 août à 20h30

MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée les 6 et 7 juillet 2016 et les samedis matins du samedi 09 juillet au samedi 20 août 2016

CIMETIÈRE

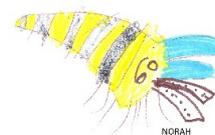
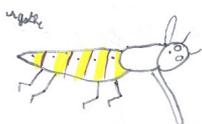
Nous avons constaté la disparition de fleurs et compositions florales sur des tombes. Les familles de ses agissements voudront bien se rapprocher des services de la gendarmerie afin de déposer plainte.

CANICULE

Nous rappelons qu'un registre est ouvert en mairie permettant de recenser les personnes qui le souhaitent pour vous apporter conseil et assistance lors de fortes chaleurs.

FRELON ASIATIQUE

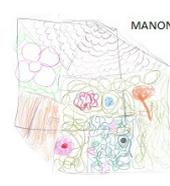
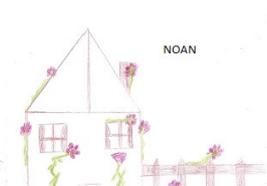
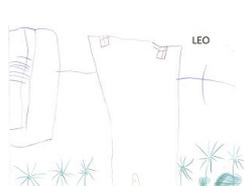
Obligation est faite aux propriétaires ou locataires de parcelles de faire procéder à la destruction de nids de frelons asiatique. La destruction doit se faire par des sociétés agréées. 30% du coût est pris en charge par la communauté de communes et 30% par la commune.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du lundi 01 août au 27 août 2016.
Bonnes vacances et bonnes lectures !!!

MAISONS FLEURIES



Le passage du jury s'effectuera courant juillet

MISSION LOCALE

Permanences :

St Aubin d'Aubigné - 02 99 55 42 42

le mercredi 06 juillet et le mardi 12 juillet

Sens de Bretagne – 02 99 39 51 33

le jeudi 07 juillet

COMMUNAUTÉ COMMUNES DU PAYS D'AUBIGNÉ

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours sur le Pays d'Aubigné. Ce programme de 3 ans, qui se terminera en août 2017 vise à accompagner les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans le logement qu'ils occupent ou louent. L'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine et le Pays d'Aubigné financent la réhabilitation du parc en accordant des subventions aux propriétaires privés. L'équipe SOLIHA vous recevra le jeudi 07 juillet de 10h à 12h à la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné, et le jeudi 28 juillet de 10h à 12h à la mairie de Sens de Bretagne.



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2016

Le vingt sept mai deux mil seize, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FOUGLÉ, Maire.

Présents : M. FOUGLÉ Alain, M. HONORÉ Jean-Yves, M. ORY Jean, M. ROBERT Jean-Pierre, Mme BOYER Pia, Mme NOLLET-LE BOHEC Inès, M. BRÉAL Loïc, M. FAUTREZ Rodrigue, M. PORCHER Henri, Mme COQUILLET Floriane, M. BODINAUD Stéphane, Mme HUET Rachel, Mme LEGRY Christelle.

Absents : Mme PATRAT Annick donne pouvoir M. BODINAUD Stéphane, M. BURGOT Michel donne pouvoir Mme LEGRY Christelle,

Secrétaire de séance : M. Jean ORY.

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20h30.

Approbation du compte rendu de Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 29 avril 2016.

I – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur Jean-Yves HONORÉ fait part aux membres du Conseil municipal d'une proposition tarifaire dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la rue des écoles et la rue de Montreuil.

La mission se décompose en deux rubriques :

- Aménagement de la rue des écoles,
- Aménagement de la rue de Montreuil.

L'analyse des offres se détermine comme suit :

- la valeur technique du candidat : 50 Points

- le prix de la prestation : 50 Points

	Montant HT	Note technique	Note prestations	Total
Atelier du Marais	10 350,00 €	50	46,80	96,80
Infra concept	9 700,00 €	50	50	100

La société Infra concept obtient la meilleure note.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal retient la société Infra concept afin d'assurer la maîtrise d'œuvre de ces aménagements pour un montant de 9 700,00 € HT.

II – SUBVENTION C.K.C.F.

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de subventions du Club de Feins Canoë Kayak transmise à la commune le 30 avril 2016 pour un montant de 500,00 €

Lors du précédent Conseil municipal, une subvention de 800,00 € a été attribuée à l'association Eskell West, cependant, l'animation prévue le 4 juin 2016 est annulée. L'association demande de réduire la subvention et de la porter à 400 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 400 € à l'association C. K. C. F et accepte de verser seulement 400,00 € à l'association Eskell West.

III – DEVIS PARKING RUE ROME DE LAVENE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les devis concernant les travaux de terrassement pour l'extension du parking de l'école publique « Pierre Marie Cholet ».

DUVAL Travaux publics

5 500,00 € HT

SARL PONTRUCHER Travaux publics

7 383,75 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise DUVAL Travaux publics pour un montant de 5 500,00 € HT.

IV – DISPOSITIF ARGENT DE POCHE - CRÉATION RÉGIE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que le dispositif « argent de poche » est lancé. A ce jour, six jeunes se sont portés candidats.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la création d'une régie d'avances dans le cadre de la mise en place du dispositif « argent de poche » et de nommer Madame Annie CRAND secrétaire de mairie, régisseur de cette régie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité valide la création d'une régie d'avances dans le cadre de la mise en place du dispositif « argent de poche » et de nommer Madame Annie CRAND secrétaire de mairie, régisseur de cette régie.

V – ZAC CAHIER DE PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES URBAINES PAYSAGERES ET ENVIRONNEMENTALES

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 19 mai 2016 à Feins dans le cadre de la ZAC du Grand clos avec le chargé d'opérations de la SADIV et la maîtrise d'œuvre de l'agence CITTE CLAYES et ADEPE dans le but de redéfinir le cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUP).

Après présentation du CPAUP à l'assemblée, Monsieur le Maire demande de valider ce document sous réserve d'une modification en page 16 au niveau des prescriptions « les enrobés ou les bétons désactivés ou lavés, uniquement sur l'un des deux emplacements »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le CPAUP sous réserve d'une modification en page 16 au niveau des prescriptions « les enrobés ou les bétons désactivés ou lavés, uniquement sur l'un des deux emplacements »

VI – LOI NOTRE : PROJET TERRITORIAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 20 mai 2016 dans le cadre la fusion du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné, sur différents points :

- finances, fiscalité,
- harmonisation des compétences,
- le projet de territoire,
- le PLUi.

XX – QUESTIONS DIVERSES

École Pierre Marie Chollet Dans le contexte actuel, avec l'ouverture d'une 6ème classe à la rentrée scolaire 2016/2017 et un nombre croissant d'élèves, une réorganisation des plannings est prévue pour le personnel communal. Une synthèse des coûts est donc élaborée et présentée.

ACSE 175 (Association cantonale solidarité emploi) Bilan d'activité 2015

Prise en charge des demandeurs d'emploi

78 personnes ont été mises en situation de travail soit 8 personnes de plus que l'année précédente.

70 % des personnes accueillies relèvent soit du RSA (31%), soit ont moins de 26 ans (19%) soit sont considérées comme des personnes handicapées (12 %). Les seniors représentent 21 % des effectifs.

Au niveau activité

Une des préoccupations de l'association a été d'augmenter le nombre d'heures d'activité.

Au niveau financier

Le résultat est positif. Le rebond de l'activité associé à des dépenses maîtrisées, a permis d'afficher un excédent de résultat de 21 299 €.

OSPAC Présentation du bilan ticket sport d'avril 2016.

En avril 2016 : 10 jours d'animation pour 341 enfants présents soit une moyenne de 34 enfants/jour.

En avril 2015 : 10 jours d'animation pour 326 enfants présents soit une moyenne de 32 enfants/jour.

Les participants de la commune de Feins sont faiblement représentés par rapport à certaines communes (8 enfants sur un total de 341).

Le résultat est très positif avec une moyenne de 34 enfants/jour, le nombre d'inscriptions est supérieur de 15 enfants par rapport à l'année passée sur la même période. Toutes les activités sportives étaient complètes avec des activités variées et de natures différentes.

Le Padel, nouvelle proposition, a séduit les jeunes. C'est un sport de raquettes entre le tennis et le squash, il se pratique en double sur un terrain clos.

MNIE (Milieu naturel d'intérêt «écologique»)

Présentation des planches 1 et 2 concernant la commune de Feins

Foin Suite à la parution de l'article dans le P'tit finésien du mois d'avril concernant la vente du foin, une seule personne s'est portée candidate.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.



Prochaine réunion le vendredi 24 juin 2016 à 20h30. Procès verbal
de la réunion du Conseil communautaire
du 25 mai 2016

Petite Enfance :
Bilans d'activités et
financiers des multi-accueils

Le compte rendu exhaustif du conseil de la Communauté de communes est consultable au siège de la communauté ou sur les sites www.feins.fr ou www.pays-aubigne.fr

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Communauté de communes du Pays d'Aubigné et

l'ADMR,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- arrête les comptes pour la gestion 2015 des multi-accueils conformément au bilan présenté précédemment,
- constate un excédent de subvention versé à l'ADMR pour un montant de 40 294,50 €, qui devra être régularisé conformément à l'article 4,1 de la convention sus-mentionnée qui précise, que conformément aux règles communautaires et afin d'éviter toute surcompensation, le montant de la contribution financière de la Communauté de communes doit être révisé,
- autorise le Président à émettre un titre de ce même montant à l'encontre de l'ADMR

I. **Relais intercommunal parents - assistantes maternelles – enfants (RIPAME)**

Le Val d'Ille a débuté une réflexion sur la mise en place d'un Relais intercommunal parents – assistantes maternelles – enfants (RIPAME) sur son territoire. Le Pays d'Aubigné avait prévu de mettre en place un Relais assistantes maternelles (RAM) à l'occasion du renouvellement de l'appel à projet pour les multi-accueils en 2017.

De façon générale, un RIPAME a pour mission :

- l'Animation d'ateliers d'éveil destinés à favoriser l'expression des enfants, des familles et des professionnelles, et à tisser des liens sociaux (espaces-jeux, conférences...)
- l'information et accompagnement des familles cherchant un mode d'accueil individuel
- le soutien des professionnelles de l'accueil individuel

Dans le cadre du rapprochement des deux communautés de communes, étant donné le projet commun de mettre en place sur chacun des territoire une structure de type RAM ou RIPAME, il apparaît opportun de travailler conjointement dès à présent.

Subventions 2016

École de musique de l'Illet

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 48 950 € pour l'année 2016 et 49561 € pour l'année 2017 à cette dernière.

Une convention d'objectifs de deux ans sera signée avec l'association (le Val d'Ille dispose d'une même convention de deux ans avec son école de musique).

Fest-Yves

Vu la demande de subvention de l'association Fest'Yves,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité avec 21 voix pour et 4 abstentions, décide d'octroyer une subvention de 1000 € à cette dernière.

Contrat de territoire :

demande de subventions 2016



Sentiers de randonnée

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, sollicite le conseil départemental pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du contrat de territoire (volet 3 – 2016) pour la valorisation, entretien et mise en réseau des itinéraires de randonnées Topoguide du Pays d'Aubigné.



Transport collectif

Le Conseil, après en avoir délibéré, sollicite le conseil départemental pour l'octroi d'une subvention dans le cadre du contrat de territoire (volet 3 – 2016) pour la mise en place d'un service de transport sur le territoire du Pays d'Aubigné.



Emploi – formation :

borne explorateur

Par délibération n°069-2016 en date du 23 mars 2016, le conseil communautaire avait donné son accord pour la location d'une borne Explorateur Métiers.

Il s'avère que le coût de la location n'est pas de 580 € HT par an mais de 1790 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de ne pas donner suite et d'attendre 2017.



Groupement de commande pour le gaz de ville

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016 n°2016-360 relatifs aux marchés publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la convention constitutive du groupement de commandes d'achat d'énergies ci-jointe en annexe, La convention a une durée permanente.

Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22). Il sera chargé de la passation des marchés d'achat d'énergies.

L'exécution des marchés est assurée par la Communauté de communes du Pays d'Aubigné.

Le SDE35 assure l'interface entre le SDE22 et les collectivités d'Ille et Vilaine.

La Commission d'Appel d'Offres sera celle du SDE22, coordonnateur du groupement.

Les adhérents d'Ille-et-Vilaine sont représentés dans un Comité de suivi du groupement d'achat par 3 membres pour les communes et 2 membres pour les EPCI, désignés par l'AMF 35.

En conséquence, il est proposé au Conseil :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du **groupement d'achat d'énergies**, annexée à la présente délibération.
- d'autoriser l'adhésion de la Communauté de communes du Pays d'Aubigné au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de groupement.
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et

marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la Communauté de communes du Pays d'Aubigné.

Circuit VTT : demande de la commune de St Aubin d'Aubigné

Par courrier en date du 29 avril 2016, la commune de St Aubin d'Aubigné demande à la Communauté de communes la prise en charge financière de la fourniture de poteaux et l'entretien d'un circuit VTT.

Il est précisé que la Communauté de communes du Pays d'Aubigné dispose uniquement de la compétence en matière de sentiers de randonnée pédestre. A ce titre, la prise en charge demandée n'est pas possible.

Réforme territoriale :

1. Compte-rendu de la conférence des maires et vice-président-es du 20 mai 2016

Le compte-rendu de la réunion de la conférence des maires et des vice-président-es est présenté au conseil communautaire (voir en annexe).

2. Finances-Fiscalité

Le bureau d'étude RCF a été retenu pour mener l'étude sur les finances et la fiscalité du futur EPCI. Le montant de l'étude est de 13 367,61 € HT. Le maître d'ouvrage est le Val d'Ille et il est proposé de répartir les coûts entre les deux EPCI (60% CCVI / 40 % CCPA).

3. Adhésion à une mission « réseaux sociaux » en partenariat avec la Communauté de communes du Val d'Ille

Dans le cadre du groupe de travail « économie circulaire » auquel la Communauté de communes du Pays d'Aubigné participe, et dans la perspective de la disparition de l'agence de développement économique IDEA35, une réflexion a été engagée sur la communication/prospection autour des offres foncières de l'Ecoparc et la Bourdonnais.

Le rôle de Community manager consiste à animer et à fédérer des communautés sur Internet pour le compte d'un tiers, ici les Communauté de communes du Pays d'Aubigné et du Val d'Ille. Les 2 collectivités recherchent une présence sur les réseaux sociaux, afin de rentrer en contact avec les entreprises, être informées en temps réel des projets/évolutions des sociétés. L'objectif final étant l'implantation de nouvelles entreprises sur les parcs de la Bourdonnais et de l'Ecoparc .

La Communauté de communes du Val d'Ille a rencontré Monsieur Myszka de la société Webpatron. Il confirme que les collectivités sont encore peu présentes sur les réseaux sociaux, et que cette démarche permettrait aux 2 collectivités de se différencier quant à la démarche de prospection . Webpatron a de nombreux clients, dont le groupe Roullier, Groupama Loire Bretagne, Centre commercial Grand quartier, Bretagne Développement Innovation, IDEA35, Technopole Rennes Atalante...

Le budget proposé comprend la formation des agents/élus (à définir ultérieurement) des 2 collectivités.

Proposition financière

PACK INFLUENCE pendant 3 mois, puis bilan, et ensuite, selon l'appropriation par les agents, passage vers une prise en charge par les agents. stratégie = 1 200 €HT (création de la ligne éditoriale, de l'organisation, choix des outils...)

3 mois tout compris = 1 380 €HT/mois soit 4 140 €HT/3mois

soit au global 5 340 €HT

proposition de prise en charge à 50/50.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte cette proposition et autorise le président à signer le devis correspondant.

4. Questions diverses

Une visite du logement temporaire est organisé à l'attention des conseillers communautaires le 14 juin 2016 à 16 H 45.

La séance est levée à 21 H 00 Prochaines réunions : Bureau : 22 juin 2016

TRANSPORTEZ VOUS CET ETE DIRECTION CAP MALO

ARRÊT BOULANGERIE Le Lundi et le Mardi du 4 au 29 juillet

La réservation est obligatoire soit :

- remplir le formulaire sur

www.pays-aubigne.fr ou téléphoner au 02 99 55 69 80

Au plus tard jusqu'à 17h la veille*

La navette ne desservira que les communes où des réservations ont été effectuées.

Les horaires de passage vous seront communiqués le jour même.

*Les enfants mineurs voyagent sous la responsabilité de leurs parents.

Minibus 8 places, non accessible aux personnes à mobilité réduite.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FEINS
Soirée animée par
Soudlight Production

Soirée Moules-Frites
Le samedi 23 juillet 2016
À partir de 19h00
À la salle des fêtes

REPAS
Moules ou Soucisse / Frites
Dessert

Tarif : 8.00 €
Boissons non comprises

Tickets à acheter à l'avance au Bar du Centre de Feins
Renseignements et réservations jusqu'au 21 juillet 2016




Dimanche 17 juillet 2016



13^e TRIATHLON national de FEINS

Support du championnat d'Ille et Vilaine CD

Plan d'eau de l'étang du Boulet

10h30 - Triathlon distance S
12h30 - Aquathlon Avenir (pour les jeunes de 8 à 15 ans)
14h30 - Triathlon distance M (championnat 35)

Organisation : Rennes Triathlon et Feins Triathlon

Renseignements et inscriptions sur feins-triathlon.com ou au 02 23 22 54 85



CONCOURS DE PALETS (5€ par joueur)
14 JUILLET parking salle des fêtes
À 9h30 (1 joueur – 4 palets)
À 13h30 (2 joueurs – 4 palets)

CONCOURS DE PETANQUE
27 aout – 14h (10€/équipe)
Parking domaine de Boulet

Organisateur : AMICALE du PALET et de la PÉTANQUE

Domaine du Boulet
Les Arts Ailleurs
SAMEDI 27 AOUT
Concert – Bal SALSA



PETITES ANNONCES

Les annonces sont éditées sous l'entière responsabilité des annonceurs.

A LOUER
T3 libre en juillet
Studio libre en septembre
02 99 69 70 52

Assistante maternelle
Recherche enfants à garder
Merci de contacter le
06 19 09 47 84



USMFM
Recherche pour la saison 2016/2017 des joueurs intéressés pour jouer en U18/U19 à Montreuil sur Ille (né en 1998/1999).
Éventuellement pour les U17 (né en 2000)

Vos annonces sont à déposer en Mairie pour le 20 de chaque mois au plus tard.

Dépôt légal :37	Directeur de la publication :Alain FOUGLÉ	Réalisation :Mairie de FEINS	Nombre d'exemplaires : 380
------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------------------